



FICHE DE POSTE : ENTRAINEUR TIR À L'ARC

Organisme employeur : Saint-Avertin Sport

Lieu de travail : Espace Gaëtan Robin – La Bellerie – 37550 Saint Avertin + déplacements départementaux, régionaux et nationaux à prévoir pour le suivi en compétition

Date de création du poste : 01 septembre 2022

Contrat de travail : à durée indéterminée (CDI)

Temps de travail : **temps plein** : 35heures annualisées

Qualification : Groupe 3 de la C.C.N.S.

Échelon : En fonction de l'expérience

Salaire : Selon profil

Missions

- Intervention auprès du public licencié

- assurer les cours pour tous les niveaux de pratique et pour toutes les catégories d'âge et toutes les armes
- assurer la progression des licenciés, leur proposer des programmes d'entraînement leur permettant d'atteindre des objectifs, cohérents avec leur niveau, fixés pour une saison sportive. Ces objectifs seront définis entre l'archer et l'entraîneur.

- assurer des stages et regroupement pendant les périodes de vacances scolaires et les week-end
- assurer le suivi en compétitions locales, départementales, régionales et nationales
- assurer le suivi des équipes et accompagner la commission sportive pour leurs constitutions (définition des méthodologies de sélection, être force de proposition pour la participation à des compétitions par équipe, proposer des entraînements dédiés)

- Intervention auprès du public scolaire

- Intervention et animation des séances
- Réalisation des évaluations en concordances avec les équipes pédagogiques
- Assurer la communication sur les actions et les promouvoir
- Assurer le lien avec les équipes pédagogiques

- Intervention auprès du public handisport et sport santé

- Assurer les cours pour les différents types de handicap (moteur et mental)
- Assurer les cours pour le sport santé
- Assurer la communication sur les actions et les promouvoir
- Assurer le lien avec les organismes

- Assurer la promotion du CASAS lors des diverses animations sportives locales

- Forum des associations
- Journées portes ouvertes
- être présent et participer à l'organisation des manifestations organisées par le club

- Assurer la coordination avec les entraîneurs bénévoles

- Animer des réunions techniques (une fois par trimestre sur un contenu choisi)
- Rencontrer les entraîneurs ponctuellement pour faire un point sur les difficultés, les évolutions des groupes, etc



- Concevoir du contenu pédagogique
- **Assurer les différentes animations**
 - Intervention et animation des séances : animations comités d'entreprise, particuliers, journées portes ouvertes, etc
 - Développement, communication et promotion des actions proposées
 - Gestion des relations avec les comités d'entreprise
- **Gestion des activités transverses**
 - Intervention et animation des séances pour le sport multi-activités du SAS
 - Suivi du parc matériel en relation avec les responsables matériel (suivi, entretien, réparation, etc)

Exigences requises à la prise de fonction

SAVOIRS Qualifications nécessaires	SAVOIR FAIRE Compétences nécessaires	SAVOIR ÊTRE Compétences relationnelles
<ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'un DEJEPS tir à l'arc ou équivalent (anciennes versions) et d'une carte professionnelle en cours de validité. • Connaître les bases d'une démarche pédagogique auprès de publics variés (initiation enfants/adultes, scolaire, public débutant ou confirmé, handisport, sport adapté, sport santé, etc). 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir faire des propositions en synergie du projet associatif • Savoir présenter, mettre en valeur et défendre les actions menées par la section. • Maîtriser les techniques de base pour animer un groupe. • Savoir rechercher l'information nécessaire aux actions menées • Maîtriser les outils informatiques et de communication de base. 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir faire passer un message, écouter et défendre un point de vue. • Savoir maîtriser ses émotions et être réactif. • Savoir alerter si besoin quand la situation le nécessite. • Avoir une autonomie de travail et être capable d'anticiper les tâches et de préparer la programmation d'une saison sportive. • Savoir travailler en autonomie et en équipe avec des salariés et des bénévoles. • Assurer de bonnes relations avec les autres clubs, les élus du club, les bénévoles, les licenciés et leurs représentants, les élus du département, de la région et de la fédération française de tir à l'arc. • Respecter les biens matériels mis à disposition. • Suivre les directives organisationnelles décidées par les membres du bureau.

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

Exerce ses fonctions sous l'autorité du Président de Saint-Avertin Sports et par délégation sous celle du président de la section tir à l'arc.

En relation avec les ressources Humaines du SAS afin de rendre-compte des conditions de travail et des problématiques éventuelles.

L'ensemble de ses missions donne lieu à un bilan annuel lors d'un entretien formalisé avec le président de la section.

Contacts

Pour plus de renseignements ou pour déposer une candidature, merci de vous adresser au président de la section tir à l'arc : M. BERGEAULT Pascal à l'adresse suivante : president@tiralarc.saint-avertin-sports.fr